



BRETAGNE ATLANTIQUE

Guide pratique #24

Appel à projets ADEME - Transition écologique et énergétique

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

L'ADEME a lancé 8 appels à projets sous la thématique générale de la transition écologique et énergétique, qui s'inscrivent dans l'action « Démonstrateurs et territoires d'innovation de grande ambition » de la troisième période du Programme d'investissements d'avenir (PIA3). L'objectif est d'augmenter le potentiel de croissance de l'économie française en soutenant les entreprises.

APPELS A PROJET

1/ BATIMENTS ET ILÔT À HAUTE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

Réduction de l'empreinte environnementale, création d'emplois et caractère répliquable. Les priorités de l'AAP sont :

- Méthodes et outils innovants pour la rénovation et la construction
- Bois, matériaux biosourcés, géo-sourcés et matériaux issus du recyclage et du réemploi dans la construction et la rénovation
- Ilot énergétique et environnemental

Cahier des charges [ici](#)

2/ INDUSTRIE ECO-EFFICIENTE

Promotion des filières industrielles éco-efficientes qui mettent en œuvre des technologies et organisations innovantes, génératrices d'activité économique pérenne et réduisant leur empreinte environnementale:

- Maîtrise de la consommation énergétique
- Optimisation de l'intensité matière et eau lors de la production
- Réduction de l'impact sur les milieux de la production de biens et services

Cahier des charges [ici](#)

3/ MOBILISATION DE LA BIOMASSE ET PRODUCTION DE NOUVELLES RESSOURCES

Soutenir la mobilisation et la première transformation durable, éco-efficiente et économiquement performante, des ressources en biomasse.

- Assurer la pérennité des ressources agricoles et forestières sur le long terme
- Intégrer le changement climatique
- Produire et mobiliser la biomasse de manière éco-efficiente
- Réduction de l'impact sur les milieux de la production de biens et services

Cahier des charges [ici](#)

4/ MATERIAUX ET CHIMIE BIOSOURCÉS, BIOCARBURANTS AVANCÉS

L'objectif principal est de financer des projets innovants de démonstrateurs et briques technologiques dans le domaine de la chimie, des biotechnologies, des matériaux et des biocarburants, permettant le développement de produits biosourcés non alimentaires et de biocarburants avancés, tout en réduisant les impacts sur l'environnement.

Cahier des charges [ici](#)

5/ ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET VALORISATION DES

Valorisation de l'ensemble des déchets à l'exception des déchets radioactifs, des sédiments et des terres excavées.

- Transformation, utilisation, réintégration des matières issues de déchets et écoconception de produits
- Réutilisation, réparation, réduction des déchets et du gaspillage alimentaire et modèle d'économie de fonctionnalité
- Collecte, tri, préparation des déchets et recyclage des matières qui en sont issues

Cahier des charges [ici](#)

6/ RESEAUX ÉNERGETIQUES OPTIMISÉS

Promotion du développement de solutions innovantes de gestion et de régulation des différents réseaux (électrique, chaleur, froid, gaz).

- Faciliter l'insertion de la production distribuée
- Limiter le recours à des moyens de production fortement émetteurs en CO2
- Anticiper l'évolution de l'environnement des réseaux

Cahier des charges [ici](#)

7/ ÉNERGIES RENOUVELABLES

Encourager la baisse des coûts de production de l'énergie et la réduction de l'empreinte environnementale des systèmes.

- Le développement de briques technologiques innovantes
- Les systèmes de démonstration

Cahier des charges [ici](#)

Critères d'évaluation

Les dossiers seront évalués selon les critères ci-dessous:

- **Contenu innovant**: degrés d'innovation apporté en comparaison à un état de l'art international; pertinence de la taille du projet
- **Impact commercial et financier du projet**: pertinence des objectifs commerciaux ; qualité du modèle économique; capacité de valorisation des travaux
- **Eco-conditionnalité** du projet et responsabilité environnementale de m'entreprise
- **Impact économique et social** du projet et contribution au renforcement de la filière ou du secteur : perspective de création et développement d'activités; pertinence par rapport aux enjeux sociaux et sociétaux et aux enjeux industriels
- **Qualité** de l'organisation du projet: pertinence et complémentarité; gouvernance; solidité du plan de financement; qualités des informations transmises
- Impact de **l'intervention publique**

Conditions d'éligibilité et échéances

BATIMENTS ET ILÔT À HAUTE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

Clôture le **17/06/19**, instruction au fil de l'eau

INDUSTRIE ÉCO-EFFICIENTE

Instruction **15/05/18, 13/02/19, 16/09/19**

MOBILISATION DE LA BIOMASSE ET PRODUCTION DE NOUVELLES RESSOURCES

Instruction **15/11/18, 14/05/19, 14/11/19**

PORTAGE & CONSORTIUM

Porteur: entreprise
Consortium: entre 1 et 5 partenaires

TYPE D'AIDE

25 % de subventions
&
75 % d'avances remboursables

MONTANT DU PROJET

2 M€ minimum

MATERIAUX ET CHIMIE BIOSOURCÉS, BIOCARBURANTS AVANCÉS

Instruction **17/09/18, 18/03/19, 16/09/19**

ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET VALORISATION DES DÉCHETS

Clôture le **16/06/19**, instruction au fil de l'eau

RESEAUX ÉNERGETIQUES OPTIMISÉS

Instruction **15/05/18, 21/09/18, 17/06/19**

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Instruction **14/06/18, 25/10/18, 19/09/19**

Label

Le label d'un pôle de compétitivité est porté à la connaissance des membres du jury.
N'hésitez pas à vous manifester au plus vite.



BRETAGNE ATLANTIQUE

Le Pôle Mer Bretagne Atlantique est à votre écoute
pour vous aider à monter un projet de ce type,
n'hésitez pas à nous contacter.

Contact Pôle Mer Bretagne Atlantique:

➤ Anaïs Turpault: anais.turpault@polemer-ba.com

Plus d'informations:

<http://presse.ademe.fr/2018/02/ia-8-nouveaux-appels-a-projets-demonstrateurs-et-territoires-dinnovation-de-grande-ambition.html>